

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Dénomination: **EVS BROADCAST EQUIPMENT**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue du Bois St-Jean

N°: 13

Boîte:

Code postal: 4102

Commune: Ougrée

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Liège, division Liège

Adresse Internet: www.evs.com

Numéro d'entreprise

BE 0452.080.178

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

19-11-2014

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

16-05-2017

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2016

au

31-12-2016

Exercice précédent du

01-01-2015

au

31-12-2015

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.1, C 6.2.5, C 6.3.4, C 6.5.2, C 6.18.2, C 6.20, C 9

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET
COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE
MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

COUNSON Michel

Ingénieur

Rue Bois Saint Jean 18

4102 Ougrée

BELGIQUE

Début de mandat: 18-05-2010

Fin de mandat: 17-05-2016

Administrateur délégué

Début de mandat: 17-05-2016

Fin de mandat: 19-05-2020

Administrateur délégué

RASKIN Christian

Rue des Bataves 17

1040 Etterbeek

BELGIQUE

Début de mandat: 20-05-2014

Fin de mandat: 15-05-2018

Administrateur

TROUVEROY Yves

Avenue Winston Churchill 28

1180 Uccle

BELGIQUE

Début de mandat: 19-05-2015

Fin de mandat: 21-05-2019

Administrateur

TACHENY Freddy

Rue Leeman 35

1320 Beauvechain

BELGIQUE

Début de mandat: 24-09-2013

Fin de mandat: 16-05-2017

Administrateur

TILLIEUX Patrick

Avenue Hamoir 50

1180 Uccle

BELGIQUE

Début de mandat: 10-11-2015

Fin de mandat: 17-05-2016

Administrateur

Début de mandat: 17-05-2016

Fin de mandat: 19-05-2020

Président du Conseil d'Administration

ACCES DIRECT SA

BE 0448.435.948

Chaussée de Tirlemont 203a

5030 Gembloux

BELGIQUE

Début de mandat: 19-05-2015

Fin de mandat: 17-05-2016

Président du Conseil d'Administration

Représenté directement ou indirectement
par:

RION Pierre

MUCH SPRL

BE 0824.227.212

Avenue Jacques Pastur 128

1180 Uccle

BELGIQUE

Début de mandat: 16-02-2015

Fin de mandat: 21-05-2019

Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement
par:**DE LATHOUWER** Muriel**INNOCONSULT SPRL**

BE 0811.760.534

De Cauwerstraat 41

9100 Sint-Niklaas

BELGIQUE

Début de mandat: 17-05-2016

Fin de mandat: 19-05-2020

Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:**DE PRYCKER** Martin**ERNST & YOUNG RÉVISEURS D'ENTREPRISES SCCRL (B-00160)**

BE 0446.334.711

Boulevard d'Avroy 38

4000 Liège

BELGIQUE

Début de mandat: 17-05-2016

Fin de mandat: 21-05-2019

Commissaire

Représenté directement ou indirectement
par:**MOREAU** Marie-Laure (A-01729)

Avenue des Mélèzes 25

4121 Neuville-en-Condroz

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

* Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>68.361.574</u>	<u>77.382.916</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	6.088.674	11.672.371
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	54.486.656	57.776.081
Terrains et constructions		22	51.163.462	53.856.126
Installations, machines et outillage		23	437.187	458.669
Mobilier et matériel roulant		24	2.796.639	2.910.375
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	22.900	
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	66.468	550.911
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	7.786.244	7.934.464
Entreprises liées	6.15	280/1	7.607.796	7.771.169
Participations		280	5.071.898	5.171.169
Créances		281	2.535.899	2.600.000
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	99.000	99.000
Participations		282	99.000	99.000
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	79.448	64.295
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	79.448	64.295
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>85.167.433</u>	<u>69.140.055</u>
Créances à plus d'un an		29	1.605.000	
Créances commerciales		290	1.605.000	
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	13.386.421	17.063.776
Stocks		30/36	12.148.911	13.958.831
Approvisionnements		30/31	9.991.302	12.049.900
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33	2.157.609	1.908.931
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37	1.237.510	3.104.944
Créances à un an au plus		40/41	19.863.584	30.109.227
Créances commerciales		40	19.486.979	29.491.091
Autres créances		41	376.606	618.136
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	5.960.993	4.890.866
Actions propres		50	3.956.867	3.767.593
Autres placements		51/53	2.004.126	1.123.273
Valeurs disponibles		54/58	43.107.477	15.591.212
Comptes de régularisation	6.6	490/1	1.243.957	1.484.975
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	153.529.007	146.522.971

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>85.943.236</u>	<u>75.818.749</u>
Capital	6.7.1	10	8.342.479	8.342.479
Capital souscrit		100	8.342.479	8.342.479
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	72.360.857	61.844.316
Réserve légale		130	834.248	834.248
Réserves indisponibles		131	3.956.867	3.767.593
Pour actions propres		1310	3.956.867	3.767.593
Autres		1311		
Réserves immunisées		132	2.018.384	417.380
Réserves disponibles		133	65.551.357	56.825.095
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14		
			(+)/(-)	
Subsides en capital		15	5.239.900	5.631.954
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>1.863.466</u>	<u>1.818.105</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	1.120.400	1.480.330
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	1.120.400	1.480.330
Impôts différés		168	743.066	337.775
DETTES		17/49	<u>65.722.306</u>	<u>68.886.118</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17	14.559.262	19.609.262
Dettes financières		170/4	14.550.000	19.600.000
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	14.550.000	19.600.000
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	9.262	9.262
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	47.153.472	46.855.962
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	5.250.000	5.200.000
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	8.171.140	10.372.201
Fournisseurs		440/4	8.171.140	10.372.201
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46	1.383.490	3.855.340
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	22.055.302	18.871.125
Impôts		450/3	15.677.795	12.060.761
Rémunérations et charges sociales		454/9	6.377.507	6.810.364
Autres dettes		47/48	10.293.539	8.557.296
Comptes de régularisation	6.9	492/3	4.009.572	2.420.894
TOTAL DU PASSIF		10/49	153.529.007	146.522.971

COMPTES DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	128.454.736	117.033.897
Chiffre d'affaires	6.10	70	101.188.960	96.466.172
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71	6.373.652	440.632
Production immobilisée		72	17.520.628	17.205.314
Autres produits d'exploitation	6.10	74	1.859.556	2.226.080
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	1.511.939	695.698
Coût des ventes et des prestations		60/66A	102.288.512	80.799.223
Approvisionnements et marchandises		60	18.413.253	17.173.774
Achats		600/8	17.455.995	19.550.611
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	957.258	-2.376.837
Services et biens divers		61	28.195.624	28.882.540
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	25.652.947	24.480.888
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	27.820.862	9.310.669
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	2.219.120	654.078
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	-359.930	-94.979
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	346.414	193.514
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	222	198.739
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	26.166.223	36.234.673
Produits financiers		75/76B	15.247.021	17.876.688
Produits financiers récurrents		75	15.247.021	17.876.688
Produits des immobilisations financières		750	13.266.992	9.878.502
Produits des actifs circulants		751	20.056	28.812
Autres produits financiers	6.11	752/9	1.959.973	7.969.375
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	732.772	8.235.115
Charges financières récurrentes	6.11	65	732.772	8.235.115
Charges des dettes		650	445.183	590.778
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651	-601.840	27.904
Autres charges financières		652/9	889.429	7.616.433
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	40.680.472	45.876.246
Prélèvements sur les impôts différés		780	90.711	50.709
Transfert aux impôts différés		680	496.002	226.230
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	11.730.626	12.155.000
Impôts		670/3	12.231.796	12.221.816
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	501.170	66.816
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	28.544.556	33.545.725
Prélèvements sur les réserves immunisées		789	106.252	21.967
Transfert aux réserves immunisées		689	1.707.256	439.348
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	26.943.552	33.128.345

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	26.943.552	33.128.345
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	26.943.552	33.128.345
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P		
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
Affectations aux capitaux propres		691/2	8.915.537	19.167.571
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921	8.915.537	19.167.571
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14		
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	18.028.015	13.960.773
Rémunération du capital		694	17.550.001	13.499.515
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697	478.014	461.258

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT AVANT LE 1ER JANVIER 2016			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8055P	XXXXXXXXXX	17.205.314
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8025		
Cessions et désaffectations	8035		
Transferts d'une rubrique à une autre	8045		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8055	17.205.314	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8125P	XXXXXXXXXX	5.735.105
Mutations de l'exercice			
Actés	8075	5.735.105	
Repris	8085		
Acquis de tiers	8095		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8105		
Transférés d'une rubrique à une autre	8115		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8125	11.470.209	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81312	5.735.105	

	Codes	Exercice
FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT APRÈS LE 31 DÉCEMBRE 2015		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8056	17.520.628
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8126	17.520.628
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81313	0

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	2.073.974
8022	103.968	
8032		
8042		
8052	2.177.942	
8122P	XXXXXXXXXX	1.871.813
8072	112.994	
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	1.984.807	
211	193.135	

GOODWILL

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	XXXXXXXXXX	4.777.198
8023	178.260	
8033		
8043		
8053	4.955.459	
8123P	XXXXXXXXXX	4.777.198
8073	17.826	
8083		
8093		
8103		
8113		
8123	4.795.024	
212	<u>160.434</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	65.097.591
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	525.410	
Cessions et désaffectations	8171	4.175.106	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181	232.137	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	61.680.032	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8251P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8321P	XXXXXXXXXX	11.241.465
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	2.988.719	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	3.713.614	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	10.516.570	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22	51.163.462	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXX	1.928.782
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	257.900	
Cessions et désaffectations	8172	386.699	
Transferts d'une rubrique à une autre	8182		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	1.799.982	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	8242		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXX	1.470.112
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	278.897	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	386.214	
Transférés d'une rubrique à une autre	8312		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	1.362.795	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	23	<u>437.187</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	9.561.409
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	692.213	
Cessions et désaffectations	8173	264.739	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183	317.799	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	10.306.681	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8323P	XXXXXXXXXX	6.651.034
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	1.118.925	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	259.918	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	7.510.042	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	24	<u>2.796.639</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	22.900	
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	22.900	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actés	8275		
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	26	<u>22.900</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	XXXXXXXXXX	550.911
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	66.468	
Cessions et désaffectations	8176	975	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8186	-549.936	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	66.468	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8256P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8326P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	27	66.468	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	5.171.169
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	6.950	
Cessions et retraits	8371	106.222	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	5.071.898	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280	<u>5.071.898</u>	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	<u>XXXXXXXXXX</u>	<u>2.600.000</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8581	1.214.101	
Remboursements	8591	1.278.203	
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281	<u>2.535.899</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	XXXXXXXXXX	99.000
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	99.000	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	282	99.000	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change	(+)/(-) 8622		
Autres	(+)/(-) 8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)(-) 8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	284		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXX	64.295
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	31.796	
Remboursements	8593	16.643	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)(-) 8623		
Autres	(+)(-) 8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8	79.448	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+ ou -) (en unités)	
EVS BROADCAST EQUIPMENT INC. 9 Law Drive, suite 200, NJ 070046 Fairfield, USA ETATS-UNIS	Ordinaires	1.000	100		31-12-2015	USD	5.534.737	1.023.928
EVS FRANCE Société anonyme Avenue André Morizet 6 bis 92100 Boulogne-Billancourt FRANCE	ordinaires	2.500	100		31-12-2016	EUR	635.450	56.388
EVS ITALIA S.R.L. Via Milano 2 25126 Brescia ITALIE	Ordinaires		100		31-12-2016	EUR	74.143	17.254
EVS BROADCAST UK LTD Ashcombe House, The Crescent 5 Leatherhaed, KT22 8DY ROYAUME-UNI	Ordinaires	50.000	100		31-12-2015	GBP	385.492	49.480
MECALEC SMD BE 0467.121.712 Société anonyme Rue Nicolas Fossoul 54 4100 Seraing					31-12-2015	EUR	1.767.205	225.178

N°	BE 0452.080.178	C 6.5.1
----	-----------------	---------

BELGIQUE	Ordinaires	99	49,5					
EVS BROADCAST EQUIPMENT LTD Room A, 35/F, @Convoy 169 Electric Road North Point HONG-KONG	Ordinaires	10.000	99,99	0,01	31-12-2016	HKD	12.531.938	77.396.677
EVS BROADCAST EQUIPMENT IBERICA SL Av.Europa - Edif. Monaco 12-2C 28108 Alcobendas ESPAGNE	Ordinaires	3.006	100		31-12-2015	EUR	142.511	23.352
EVS NEDERLAND B.V. Solebaystraat 97/HS 1055 ZP Amsterdam PAYS-BAS	Ordinaires	400	100		31-12-2016	EUR	41.460	14.626
EVS DEUTSCHLAND GMBH Feringastrasse 10/12 85774 Unterföhring ALLEMAGNE	ordinaires	1	100		31-12-2015	EUR	170.063	24.794
EVS INTERNATIONAL SARL rue des Arsenaux 9 1700 Fribourg SUISSE	Ordinaires	20	100		31-12-2015	CHF	176.098	111.134
EVS FRANCE DÉVELOPPEMENT SARL Avenue André Morizet 6 bis 92100 Boulogne-Billancourt Cedex FRANCE					31-12-2015	EUR	149.996	27.283

N°	BE 0452.080.178	C 6.5.1
----	-----------------	---------

	Ordinaires	100	100					
EVS TOULOUSE S.A.S. 6, rue Brindejonn des Moulinais, Bât. A, 31500 Toulouse Cedex 5 FRANCE	Ordinaires	3.350	100		31-12-2015	EUR	2.685.640	592.099
EVS BROADCAST MÉXICO S.A. DE C.V. World Trade Center, Cd. De Mexico, Montecito N° 38, Piso 23, Oficina 38, Col. Nápoles, 03810 Mexico MEXIQUE	Ordinaires	50.000	100		31-12-2015	MXN	3.243.230	-5.883
SCALABLE VIDEO SYSTEMS GMBH Mina-Rees Strasse 8 64295 Darmstadt ALLEMAGNE	Ordinaires		100		31-12-2015	EUR	-2.291.422	133.209

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé
 Actions et parts - Montant non appelé
 Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis
 d'un mois au plus
 de plus d'un mois à un an au plus
 de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51	2.002.653	1.117.562
8681	2.002.653	1.117.562
8682		
8683		
52		
8684		
53	1.473	5.710
8686	1.473	5.710
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Charges à reporter
 Produits acquis

Exercice
1.181.274
62.683

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P 100	XXXXXXXXXX 8.342.479	8.342.479

Modifications au cours de l'exercice

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702 8703	XXXXXXXXXX XXXXXXXXXX	913.212 12.711.788

Représentation du capital
Catégories d'actions

Actions nominatives
Actions dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101 8712	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	72.931
8722	119.111
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	211.050
8746	7.006.860
8747	211.050
8751	1.600.000

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

ACTIONNARIAT (AU 31 DECEMBRE 2016)

La société a mis en œuvre une procédure de dématérialisation des titres au porteur dans le respect des exigences de l'article 11 de la loi du 14 décembre 2005. Le respect des dispositions a été confirmé par le commissaire.

Etat de l'actionnariat, tel qu'il résulte des dernières déclarations de transparence reçues par la société et de la situation des actions propres au 31 décembre 2016 :

Actionnaire	Nombre d'actions	% statutaire de base ⁽¹⁾	% statutaire dilué ⁽²⁾
Michel Counson	879.906	6,5%	6,4%
Actions propres EVS	119.111	0,9%	0,9%
Allianz Global Investor Europe GmbH	889.755	6,5%	6,4%
Degroof Petercam Asset Management	436.746	3,2%	3,2%
Norges Bank	403.825	3,0%	2,9%
Non-déclarés	10.895.657	80,0%	78,7%
Total	13.625.000	100,0%	
Total hors actions propres	13.505.889		
Warrants en circulation au 31 décembre	211.050		1,5%
Total dilué	13.836.050		100,0%
Total dilué hors actions propres	13.716.939		

(1) En % du nombre d'actions souscrites, y compris actions propres.

(2) En % du nombre d'actions souscrites, compte tenu des warrants en circulation, y compris actions propres.

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provision garanties techniques

Exercice
1.120.400

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	5.250.000
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	5.250.000
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	42	5.250.000
--	----	------------------

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	14.550.000
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	14.550.000
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

	8912	14.550.000
--	------	-------------------

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	9.262

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

	8913	9.262
--	------	--------------

DETTES GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	9061	
--	------	--

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	19.800.000
Emprunts subordonnés	8932	

N°	BE 0452.080.178	C 6.9
----	-----------------	-------

	Codes	Exercice
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	19.800.000
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	19.800.000

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	7.702.872
Dettes fiscales estimées	450	7.974.923
Rémunérations et charges sociales		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	6.377.507

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important	
Charges à imputer	14.091
Produits à reporter	1.783.234
Ecarts de conversion - Passif	209.594
Plan FOP	2.002.653

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventes Broadcast		101.188.960	96.466.172
Ventilation par marché géographique			
Asie - Pacifique		23.892.031	21.022.054
Amérique du Nord et Amérique latine		49.786.713	41.765.551
Europe		27.510.215	33.678.567
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	31.024	8.908
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	330	317
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	317	302,9
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	537.221	507.313
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	17.363.718	16.367.757
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	4.889.294	5.088.341
Primes patronales pour assurances extralégales	622	1.280.952	162.497
Autres frais de personnel	623	2.118.984	2.862.293
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	2.723.227	1.905.556
Reprises	9111	656.136	715.714
Sur créances commerciales			
Actées	9112	181.626	31.252
Reprises	9113	29.596	567.016
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		189.500
Utilisations et reprises	9116	359.930	284.479
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	300.819	110.230
Autres	641/8	45.595	83.284
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096	4	4
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	4	3
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	8.506	5.389
Frais pour l'entreprise	617	227.614	134.127

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différence de change et écart de conversion

Produits financiers divers

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125	392.054	314.410
9126		
	1.352.986	7.453.773
	214.933	164.090
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES		
Amortissement des frais d'émission d'emprunts		
6501		
Intérêts portés à l'actif		
6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées		
6510		27.904
Reprises		
6511	601.840	
Autres charges financières		
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances		
653		
Provisions à caractère financier		
Dotations		
6560		
Utilisations et reprises		
6561		
Ventilation des autres charges financières		
Différence de change et écart de conversion		
	856.734	7.591.161
Charges financières diverses		
	32.695	25.272

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	<u>1.511.939</u>	<u>695.698</u>
Produits d'exploitation non récurrents	76A	1.511.939	695.698
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	18.540	
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	1.488.508	695.577
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	4.892	121
Produits financiers non récurrents	76B		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	<u>222</u>	<u>198.739</u>
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	222	198.739
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		168.821
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	222	29.917
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	66B		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

RDT
DNA
Transfert / prélèvement aux réserves immunisées et aux impôts différés
Intérêts notionnels
Subsides exonérés
DPI
Reprise de réduction de valeur sur actions propres
Excédents d'amortissements

Codes	Exercice
9134	12.230.835
9135	4.016.253
9136	
9137	8.214.582
9138	961
9139	961
9140	
	-12.554.719
	846.788
	-2.006.565
	-693.376
	-322.173
	-2.778.380
	-601.840
	11.680.419

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Plus-value sur réalisation d'immobilisés

Exercice
24.800

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives
Excédents d'amortissements
Tax shelter

Latences passives
Ventilation des latences passives
Taxation étalée plus-values

Codes	Exercice
9141	12.424.419
9142	
	11.680.419
	744.000
9144	
	1.930.593

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles)
Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	2.709.970	10.798.187
9146	888.846	419.822
9147	5.667.726	5.538.671
9148	3.680.016	4.674.210

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés 9161 49.202.227
 - Montant de l'inscription 9171 19.258.128
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription 9181
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés 9191
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause 9201

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés 9162
 - Montant de l'inscription 9172
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription 9182
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés 9192
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause 9202

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

- Marchandises achetées (à recevoir) 9213
- Marchandises vendues (à livrer) 9214
- Devises achetées (à recevoir) 9215
- Devises vendues (à livrer) 9216 **2.636.436**

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

EVS octroie des garanties techniques de 2 ans sur le matériel vendu, conformément aux conditions générales de vente.

1.120.400

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

EVS participe à un plan de pension à cotisations définies dont le rendement minimum légal est garanti par la compagnie d'assurance. A partir de 2016, le taux de rendement minimum légal a été diminué à 1,75% et est recalculé annuellement sur base du taux sans risque des obligations d'Etat à 10 ans. Il convient de noter que, si le rendement engrangé par les sociétés d'assurance était en deçà du rendement minimum imposé par la loi, ce serait à EVS de prendre en charge le sous-financement. Au 31 décembre 2016, ce risque a été évalué par un actuair externe selon la méthode de la projection de l'unité de crédit. Des hypothèses démographiques et concernant les variables financières ont été retenues. Le résultat de ce calcul a été extrapolé au plan multi employeurs sur base du montant des cotisations payées pour arriver à un montant total de 80.361 €.

Mesures prises pour en couvrir la charge

La compagnie d'assurance en charge de l'assurance-groupe vérifie annuellement les informations liées au personnel et demande des versements complémentaires afin de garantir la couverture de la charge d'engagement (fonds de financement ou appels de fonds).

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS

Earn-out acquisition filiale SVS
Autres garanties

Exercice
1.151.000
706.117

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1	7.607.796	7.771.169
Participations	280	5.071.898	5.171.169
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	2.535.899	2.600.000
Créances	9291	7.413.933	10.846.441
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	7.413.933	10.846.441
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	4.519.348	5.215.595
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	4.519.348	5.215.595
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	13.266.992	9.878.502
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	7.454	44.162
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253	99.000	99.000
Participations	9263	99.000	99.000
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353	21.106	28.196
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373	21.106	28.196
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur**

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	453.181
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	50.000
95061	1.500
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Pour chaque catégorie d'instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Interest Rate Swap	Taux d'intérêts variable	Couverture	800.000	0		0	
Contrat de change à terme	USD	Couverture	800.000	-209.594	-209.594		

Immobilisations financières comptabilisées à un montant supérieur à la juste valeur

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Eléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

Valeur comptable	Juste valeur

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

Règles d'évaluation

1. Règles d'évaluation des comptes sociaux

1.1. Actif

Généralités

Les comptes annuels sont établis dans le respect de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 relatif aux comptes annuels des entreprises.

Immobilisations incorporelles / Recherche et développement

Les frais liés aux projets de recherche et développement sont activés au bilan à concurrence des coûts des prestataires externes ainsi que des coûts salariaux des personnes affectées aux projets. Seules sont activées les charges supportées au cours de l'exercice en relation avec des projets de R&D dont l'utilité pour l'entreprise ainsi que leur praticabilité technique est démontrée. Ces actifs sont amortis en fonction des principes comptables généralement admis en la matière, tout en considérant une durée maximum de 3 ans.

Amortissement du goodwill DYVI

La durée d'utilisation de la technologie DYVI a été estimée à 5 ans, par conséquent, il a été décidé, conformément à l'article 61 §1er de l'A.R. C.Soc, de répartir les amortissements sur une durée de 5 années.

Frais d'établissement et immobilisations corporelles

Les frais d'établissement et immobilisations corporelles sont repris dans le bilan à leur valeur d'acquisition et font l'objet d'un

amortissement linéaire aux taux suivants :

Rubrique Taux d'amortissement

Frais d'établissement 33 % à 100 %

Constructions 5 %

Frais d'architectes et experts 33 % à 100 %

Matériel roulant 20 % à 33 %

Logiciel et matériel informatique 25 % à 33 %

Mobilier et matériel de bureau 10 % à 33 %

Installations, machines et outillage 10 % à 33 %

Autres immobilisations corporelles 25 % à 33 %

Stocks

Les approvisionnements et marchandises sont évalués à leur prix d'acquisition suivant la méthode des prix moyen pondérés, ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette valeur est inférieure.

Les produits finis sont évalués au coût de revient incluant les frais indirects de production.

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées à leur coût de revient majoré, en fonction du degré d'avancement de l'exécution des commandes concernées, de l'excédent du prix stipulé au contrat par rapport au coût de revient lorsque cet excédent est devenu raisonnablement certain.

Comme autorisé par la nouvelle loi, nous procédons au netting des commandes en cours d'exécution et acomptes reçus sur commande. Le montant brut des commandes en cours d'exécution avant netting était de 8.905.886,93 EUR et celui des acomptes reçus sur commande de 7.668.376,97 EUR.

Créances à un an au plus

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur sur créances sont actées lorsque la valeur de réalisation estimée de ces créances semble être inférieure à leur valeur nominale et sont reprises si elles ne sont plus nécessaires.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles sont inscrits à leur valeur nominale.

1.2. Passif

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir tous les risques et pertes prévisibles auxquels la société est exposée.

Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les provisions fiscales et sociales sont fixées par l'évaluation de la dette la plus probable.

1.3. Règles de conversion de l'actif et du passif en devises

Les créances, dettes, placements de trésorerie et valeurs disponibles en devises sont inscrits au bilan au cours de la date de clôture. Tant les écarts de conversion positifs que négatifs sont portés en compte de résultats.

1.4. Subsidés et avances récupérables

Conformément à l'avis 138/1 de la C.N.C., les avances récupérables accordées par la Région Wallonne au profit d'activités de recherche appliquée ou de développement sont comptabilisées en produits d'exploitation, et leur remboursement en charges d'exploitation.

Les subsidés en capital accordés par les autorités publiques et relatifs à des investissements d'actifs corporels sont pris en compte à partir de leur date d'attribution et ensuite affectés en produits au prorata des amortissements.

Ils figurent dans les postes VII. Subsidés en capital et IX B. Impôts différés et latences fiscales. Selon les normes comptables, leur amortissement est imputé en produits financiers et en prélèvements sur impôts différés.

1.5. Contrat de location (EVS comme bailleur)

L'existence d'un contrat de location au sein d'un accord est mise en évidence sur base de la substance de l'accord.

a. Locations financières

Lorsque des actifs sont loués sous contrat de location-financement, la valeur actualisée des paiements locatifs futurs est enregistrée comme produits acquis (au sein des créances commerciales). La différence entre la créance totale brute (loyers et financement) et la valeur des produits acquis est comptabilisée comme produit financier non acquis.

b. Locations simples

Lorsque des actifs sont mis en location sous un contrat de location simple, l'actif est inclus au bilan en fonction de sa nature. Le produit de location est comptabilisé sur la durée de la location sur une base linéaire.

1.6. EVS se conforme à l'avis de la Commission des Normes Comptables de Belgique (CNC/CBN) sorti en mai 2015 sur le traitement comptable du "Tax Shelter" pour les conventions-cadres conclues à partir du 1er janvier 2015, de telle sorte que les droits sur les films ne sont désormais plus comptabilisés en actifs circulants.

1.7. Autres informations

En vertu des nouvelles dispositions légales, les frais de recherche ne peuvent plus figurer au bilan. Dorénavant, seuls les frais de développement peuvent être portés à l'actif du bilan. Les frais de recherche qui ont été engagés au cours des exercices antérieurs restent soumis au régime précédent. EVS a exposé en 2016 un montant de EUR 17,5 millions au titre de frais de recherche et développement, lesquels ont été amortis immédiatement et intégralement conformément aux nouvelles règles d'évaluation en la matière. Cette décision se matérialise par une hausse des amortissements de EUR 17,5 millions. Le montant du cash flow généré par la société mère au cours de l'exercice n'est en rien impacté par l'application de cette nouvelle règle d'évaluation.

RAPPORT DE GESTION STATUTAIRE 2016

CHIFFRES CLES CONSOLIDES – IFRS (EUR MILLIONS)

	2016	2015	2014	2016/2015
Chiffre d'affaires	130,8	118,5	131,4	+10,4%
Marge brute %	74,3%	71,1%	74,5%	-
Résultat d'exploitation - EBIT	46,2	32,7	46,1	+41,4%
Marge EBIT %	35,3%	27,6%	35,1%	-
Contribution de dcinex	-	-	-0,2	N/A
Impôts sur le résultat	-13,1	-9,8	-14,7	+33,7%
Bénéfice net, part du groupe	32,8	23,7	35,5	+38,4%
Rentabilité nette (%)	25,1%	20,0%	27,0%	-

FAITS MARQUANTS

2016 fut une très bonne année pour EVS, aussi bien en termes de projets (en ce compris notre rôle-clé lors des grands événements sportifs) que de performance financière. Nous avons lancé avec succès le serveur XT4K et avons décroché des références majeures pour notre mélangeur vidéo Dyvi. Le management de notre société a été renforcé avec des dirigeants expérimentés et cela constitue une solide fondation afin de construire notre futur. En 2017, nous allons continuer à travailler sur de nouvelles initiatives de croissance, ainsi que sur des mesures d'amélioration visant à accélérer nos processus de développement.

En termes de performance financière, la combinaison d'un chiffre d'affaires élevé (EUR 130,8 millions) et de charges d'exploitation stables a conduit en 2016 à une marge d'exploitation de 35,3%. Naturellement, cette année comprenait EUR 12,1 millions de revenus locatifs liés aux grands événements sportifs, qui ne se reproduiront pas en 2017. En ce qui concerne 2017, à ce stade, notre visibilité sur les revenus est faible.

STRATEGIE ET MOTEURS DE CROISSANCE A LONG TERME

La mission principale d'EVS est de fournir des technologies haut de gamme qui servent à enrichir et gérer les contenus vidéo en direct, et permettre aux clients d'impliquer plus les spectateurs et de monétiser leur contenu sur de multiples plateformes.

Les évolutions technologiques comme la 4K, l'IP et la distribution multiplateforme, pour les productions en direct permettront à EVS de soutenir son chiffre d'affaires dans les années à venir. En outre, de nouvelles habitudes de consommation de la vidéo, avec une interaction accrue des smartphones et tablettes, ouvrent de nouvelles opportunités pour notre entreprise. Les clients traditionnels et de nouveaux acteurs, comme les fédérations sportives et les clubs de sport, cherchent des moyens novateurs pour impliquer davantage les fans et les garder connectés, que ce soit à la maison ou dans les stades (plus d'informations sur la stratégie dans le document « revue annuelle »).

CHIFFRE D'AFFAIRES

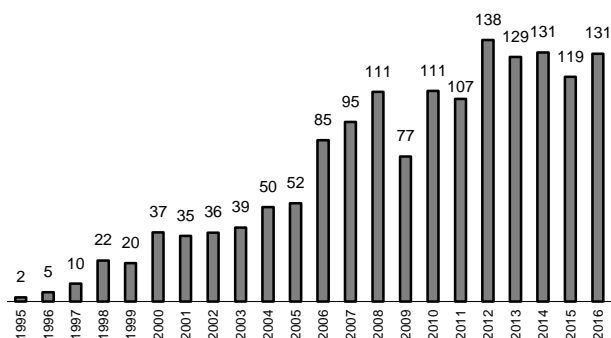
Le chiffre d'affaires s'est élevé à EUR 130,8 millions en 2016, une augmentation de 10,4% par rapport à 2015 (+1,7% à taux de change constant et hors locations liées aux grands événements). Les ventes de solutions dans le marché des cars de régie TV ont augmenté de 5,7% à EUR 67,4 millions et représentent 51,5% du chiffre d'affaires total du groupe en 2016. Les ventes dans les studios & autres ont diminué de 2,9% à EUR 51,3 millions en 2016, et représentaient 39,2% du chiffre d'affaires total. Les locations liées aux grands événements sportifs étaient de EUR 12,1 millions en 2016 (relatives à l'Euro de football en France et aux Jeux Olympiques au Brésil), comparé à EUR 1,9 million en 2015. Elles représentaient 9,3% du chiffre d'affaires total en 2016.

En 2016, en Europe, Moyen-Orient et Afrique ("EMEA"), le chiffre d'affaires (hors locations pour les grands événements) s'est élevé à EUR 52,9 millions (+6,2% comparé à 2015), représentant 40,4% du chiffre d'affaires total du groupe.

Le chiffre d'affaires (hors locations pour les grands événements) en Amérique ("NALA") a atteint EUR 39,8 millions (-3,5% à taux de change constant).

En Asie & Pacifique ("APAC"), le chiffre d'affaires (hors locations pour les grands événements) a atteint EUR 26,0 millions (+1,6% à taux de change constant).

Évolution du chiffre d'affaires (EUR millions)



Ventes par région (EUR millions)

	2016	2015	Répartition 2016	2016/2015
Europe, Moyen-Orient, Afrique (EMEA)	52,9	49,8	40,4%	+6,2%
Amérique (NALA)	39,8	41,2	34,8%	-3,3%
à taux de change constant	39,7	41,2	-	-3,5%
Asie-Pacifique (APAC)	26,0	25,6	21,6%	+1,6%
Locations liées aux grands événements	12,1	1,9	1,6%	N/A
TOTAL	130,8	118,5	100%	+10,4%

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses en Recherche et Développement (« R&D ») se sont élevées à EUR 23,7 millions en 2016, en baisse de 3,3% par rapport à 2015. Ces dépenses représentent 18,1% des ventes. Conformément aux règles comptables du groupe (belges et IFRS), ces dépenses sont intégralement prises en charge sur l'exercice. Aujourd'hui, environ 240 ingénieurs travaillent sur 5 sites. La forte intégration verticale du groupe entre les activités de vente/support au niveau local et la R&D permet une adaptation rapide des produits aux besoins des clients. Les priorités d'EVS en termes de R&D sont de poursuivre le développement de solutions de production efficaces basées sur des plateformes de production modulaires intégrées, qui offrent aux réalisateurs encore plus de flexibilité et de qualité lors de la production et la diffusion du contenu aux téléspectateurs.

Depuis le quatrième trimestre de 2010, EVS bénéficie d'une dispense au précompte professionnel qui est attribuée depuis 2006 par le gouvernement belge aux entreprises payant ou attribuant des rémunérations à des chercheurs engagés dans des programmes de R&D selon certains critères prévus par l'article 273 du Code des impôts sur le revenu belge (« crédit d'impôts R&D »). Dans la présentation des comptes depuis 2011, le montant inhérent à l'année en cours vient en déduction des charges de R&D.

Depuis 2015, EVS bénéficie également de réductions d'impôts liées à la R&D en France. Ce montant vient également en déduction des dépenses de R&D. En 2016, il s'élevait à EUR 0,4 million.

Depuis 2015, EVS fait également usage de la déduction pour investissements (« DPI ») pour une partie de ses investissements en recherche et développement conformément aux articles 68 à 77 du Code des impôts sur le revenu belge. L'avantage fiscal que cette mesure procure est comptabilisé dans les impôts sur le résultat.

EMPLOI

Répartition du personnel d'EVS par département (en équivalents temps plein):

	Services Corporate	Recherche & Développement	Ventes & Marketing	Production & Opérations	Total
31 déc. 2014	73	261	59	119	512
31 déc. 2015	67	238	59	122	485
31 déc. 2016	62	238	60	121	481

Au 31 décembre 2016, 481 personnes (équivalents temps plein – dont 5 membres du personnel de direction, 451 employés et 25 consultants, indépendants et intérimaires) étaient occupées par EVS, soit une diminution de 0,8% par rapport à fin 2015. Le coût total des rémunérations s'élève à EUR 39,1 millions en 2016 contre EUR 38,9 millions en 2015. Pour 2016, le nombre moyen de membres du personnel fut de 483, en diminution de 1,2% par rapport à 2015 (489).

RESULTATS

Chiffres clés 2016 par trimestre

IFRS - EUR millions, sauf bénéfice par action, exprimé en EUR	1T16	2T16	1S16	3T16	4T16	2S16	2015
	Non audité	Non audité	Revenu	Non audité	Non audité	Non audité	Audité
Chiffre d'affaires	26,9	39,8	66,6	37,1	27,0	64,2	130,8
Marge brute	18,9	30,7	49,7	28,3	19,1	47,5	97,2
Marge brute %	70,5%	77,3%	74,6%	76,3%	70,8%	74,0%	74,3%
Bénéfice d'exploitation – EBIT	7,6	17,4	24,9	14,8	6,5	21,3	46,2
Marge d'exploitation – EBIT %	28,1%	43,7%	37,4%	39,7%	24,0%	33,1%	35,3%
Bénéfice net – part du groupe	4,9	12,6	17,5	10,5	4,9	15,4	32,8
Bénéfice net courant de base par action	0,36	0,93	1,29	0,78	0,36	1,14	2,43

Commentaires sur les résultats

La marge brute consolidée a été de 74,3% en 2016, comparée à 71,1% en 2015, principalement en raison des ventes plus élevées et l'impact positif du mix produits. Les charges d'exploitation ont augmenté de 0,3% par rapport à l'année précédente et restent sous contrôle. Les autres produits opérationnels comprennent entre autres un gain sur la vente d'actifs détenus en vue de la vente, enregistré au 1T16. Ceci résulte en une marge d'exploitation (EBIT) en 2016 de 35,3% (34,3% hors autres produits opérationnels), comparé à 27,6% en 2015. Le taux d'impôts effectif en 2016 est de 28,6%, en amélioration par rapport à 29,2% en 2015 en raison de l'impact fiscal des déductions sur les investissements en R&D. Le bénéfice net du groupe s'est élevé à EUR 32,8 millions en 2016, comparé à EUR 23,7 millions en 2015. Le résultat net de base par action s'élève à EUR 2,43 en 2016, +38,3% comparé à EUR 1,76 en 2015.

Données par action (EUR)

	2016	2015	2014	2016/2015
Nombre moyen d'actions souscrites sur la période, hormis les actions propres	13.501.815	13.490.812	13.513.053	+0,1%
Résultat net de base, part du groupe	2,43	1,76	2,63	+38,3%

BILAN, CASH-FLOW, ACTIONS PROPRES ET INTERESSEMENT DU PERSONNEL

Fin 2016, les fonds propres représentaient 60,8% du total de bilan. Les stocks s'élevaient à EUR 13,5 millions, une diminution de EUR 2,0 millions comparé à l'an passé en raison d'une différence de timing dans l'achat de composants. Les stocks incluent environ EUR 2,5 millions d'équipements utilisés par la R&D et pour des démos de produits EVS. Au passif, les provisions comprennent principalement la provision pour les garanties techniques sur les produits EVS (pièces et main d'œuvre).

Les terrains et constructions comprennent principalement le nouveau siège social à Liège. Les amortissements sur le bâtiment s'élèvent à environ EUR 2,1 millions sur base annuelle. Les dettes incluent EUR 19,8 millions d'emprunts bancaires (y compris les emprunts long-terme et la partie court-terme). La société a commencé à rembourser ces emprunts en 2015, avec environ EUR 5,2 millions de remboursement par an.

Le flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles atteint EUR 51,2 millions en 2016. Au 31 décembre 2016, le bilan du groupe laissait apparaître EUR 53,2 millions de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Fin décembre 2016, le capital était représenté par 13.625.000 actions, dont 119.111 actions détenues par la société.

En 2016, la société n'a pas racheté d'actions sur le marché boursier. En 2015, 1.900 actions avaient été transférées de Delta Lloyd vers EVS à la fin du processus de division du titre par cinq. Ces 1.900 actions avaient été vendues au 4T15 lors de la finalisation du processus de dématérialisation du titre en Belgique. En 2016, aucune action n'a été utilisée afin de satisfaire l'exercice des warrants par les employés. Fin 2016, la société détenait 119.111 actions propres à un coût historique moyen de EUR 38,18.

10.806 actions ont été allouées aux membres du personnel dans le cadre du programme de participation bénéficiaire. En effet, comme les années précédentes et dans le cadre de la loi du 22 mai 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2016 a décidé d'octroyer un avantage exceptionnel à ses membres du personnel par le biais du programme de participation bénéficiaire, équivalent à l'octroi d'actions de la société à concurrence de EUR 0,4 million.

En 2016, le Conseil d'Administration n'a pas alloué de warrants, il n'y a pas eu d'exercice, et 55.750 warrants ont été annulés. Au 31 décembre 2016, 211.050 warrants étaient en circulation avec un prix d'exercice moyen de EUR 41,16 et une maturité moyenne en septembre 2018. Toutefois, aucun de ces warrants n'était exerçable au 31 décembre 2016 et « in the money » (dont le cours d'exercice est inférieur au cours de bourse au 31/12). Les 211.050 warrants existants représentent un effet dilutif potentiel de 1,5% sur le capital. Les différents plans de warrants sont partiellement couverts par les 119.111 actions propres détenues par la société.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Au 31 décembre 2016, EUR 1,1 million de provisions couvrent raisonnablement des garanties techniques.

GESTION DES RISQUES

EVS est exposée à de nombreux risques exogènes et endogènes détaillés dans les annexes du rapport annuel financier et dans le point 5.1 de la Déclaration de Gouvernance. La Direction, le Comité d'Audit et le Conseil d'Administration procèdent à une analyse régulière des risques de la société et prennent des actions pour en minimiser ou neutraliser les effets potentiellement négatifs.

Les instruments financiers utilisés par la société sont identifiés au niveau du bilan et comptabilisés à leur juste valeur.

Plus d'informations sur l'utilisation des instruments financiers par la société, les objectifs et la politique de la société en matière de gestion des risques financiers et les risques auxquels la société est exposée peuvent être trouvées au point 5.1 de la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise, et au chapitre Risques et Incertitudes. Le risque de change est traité séparément dans l'annexe 27.2.

INVESTISSEMENTS

L'activité d'EVS ne nécessite pas d'investissements importants en matériel. La politique du groupe est de détenir ses propres installations en Belgique et de les financer partiellement sur fonds propres et partiellement à l'aide d'emprunt bancaire à long terme. La valeur nette comptable des terrains et constructions est de EUR 46,8 millions au 31 décembre 2016. En outre, les anciens bâtiments d'EVS, en cours de vente suite au déménagement vers le nouveau siège social, ont été reclassés en "actifs classés comme destinés à la vente" pour un montant de EUR 4,0 millions. La plupart des bâtiments ont fait l'objet d'aides régionales ou européennes.

CAPITAL ET SUCCURSALES

Le capital d'EVS Broadcast Equipment SA est de EUR 8.342.479, et est représenté par treize millions six cent vingt-cinq mille actions (13.625.000) sans désignation de valeur nominale. Le nombre d'actions n'a pas évolué en 2016.

PERSPECTIVES 2017

Le carnet de commandes (à facturer en 2017) au 15 février 2017 s'élève à EUR 36,2 millions, -28,2% comparé à EUR 50,4 millions l'an passé (-15.4% hors locations pour les grands événements sportifs). En plus du carnet de commande à facturer en 2017, EVS a déjà EUR 17,6 millions de commandes à facturer en 2018 et au-delà.

Les productions 4K ont créé un certain dynamisme dans le marché au second semestre 2016. Nous nous attendons à ce que, graduellement, la 4K fasse partie du cycle d'upgrade classique. L'adoption des technologies de réseau IP progresse, grâce à des initiatives telles que AIMS (Alliance for IP Media Solutions).

En 2017, il n'y a pas d'événement sportif majeur. En ce début d'année, notre visibilité sur les ventes est faible, comme d'habitude. Nous prévoyons une augmentation modérée de nos charges d'exploitation afin de soutenir nos efforts d'innovation et de développements de nouveaux produits.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice sont les suivants:

- les informations communiquées lors des résultats annuels 2016 le 16 février 2017 ;
- le 16 février 2017, EVS a annoncé la signature d'un contrat de service avec HBS AG (2017-2018), valorisé à approximativement EUR 7 millions

PROPOSITIONS DU CONSEIL AUX ACTIONNAIRES

Comme il l'a proposé depuis l'entrée en bourse en 1998, le Conseil d'Administration maintient l'optimisation du rendement pour les actionnaires par le biais d'un dividende et/ou d'un programme de rachat d'actions propres. Ainsi, le Conseil propose un dividende brut total de EUR 1,30 par action (incluant le dividende intérimaire de EUR 0,60) à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 16 mai 2017, ce qui impliquerait un dividende brut final de EUR 0,70 par action à payer le 26 mai 2017. Le Conseil propose en outre de distribuer environ 14.100 parts de la société dans le cadre de la loi relative aux participations bénéficiaires.

DECLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Ce chapitre du rapport annuel résume les règles et les principes de la bonne gouvernance d'entreprise mis en place par EVS, conformément au Code des Sociétés (et à la loi du 6 avril 2010), aux statuts de la société et à la Charte de Gouvernance de l'entreprise. Il s'attarde également sur les activités relatives à l'année 2016.

CHARTER DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le Conseil d'Administration d'EVS Broadcast Equipment a approuvé, dès 2006, une Charte de Gouvernance d'Entreprise («la Charte») qui a été revue en 2016. Aujourd'hui, elle est basée sur le Code belge de Gouvernance d'Entreprise 2009 («le Code 2009»). Le Conseil continuera à réviser cette charte à chaque fois qu'il le juge utile, afin d'y apporter les modifications nécessaires. Ce document est intégralement disponible sur le site internet du groupe www.evs.com.

La Charte adoptée par le Conseil d'Administration d'EVS respecte la plupart des dispositions du Code 2009. Cependant, le Conseil a estimé que certaines dérogations à ce Code 2009 se justifient au vu des spécificités d'EVS. La dernière section de ce chapitre analyse les différences avec le Code 2009, et explique les raisons des dérogations.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés pour un terme compris entre 1 et 6 ans. Au 31 décembre 2016, le Conseil est composé de 7 membres. Les décisions sont prises à la majorité des votants. En cas d'égalité, la voix du président ou de son remplaçant est prépondérante. En cas de conflit d'intérêt, les personnes concernées ne prennent pas part aux débats et au vote.

En cas de vacance d'une ou de plusieurs places d'administrateur par suite de décès, démission ou autre cause, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive. L'administrateur désigné dans les conditions ci-dessus est nommé pour le temps nécessaire à l'achèvement du mandat de l'administrateur qu'il remplace.

A chaque séance du Conseil, ou accompagnant la convocation, différents documents d'information sont remis aux membres: rapports, tableaux de bord, mémorandum d'investissements et documents d'information quant aux sujets inscrits à l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 7 fois durant l'année 2016 et a notamment abordé les sujets suivants: revue stratégique, orientation de la R&D et des produits, suivi des filiales, gestion des liquidités, suivi des affaires 2016, budget 2017, examen de propositions d'acquisition et de partenariat, mise au point des communiqués de presse trimestriels et préparation de l'Assemblée Générale et gestion des mandats d'administrateurs.

COMITES SPECIALISES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'EVS a constitué, depuis quelques années déjà, un Comité d'Audit, un Comité des Rémunérations et un Comité Stratégique afin de procéder à l'examen de questions spécifiques et de le conseiller sur ces sujets. La prise de décision finale reste cependant une compétence collégiale du Conseil d'Administration.

Comité d'Audit

Le Comité d'Audit est composé de 3 administrateurs non exécutifs et indépendants. Ce comité est chargé des missions décrites à l'article 526bis du Code des Sociétés belges. Plus généralement, il assiste le Conseil d'Administration dans ses responsabilités en matière d'intégrité de l'information financière de la société et notamment, de superviser les rapports financiers, l'audit interne, l'audit externe et les relations entre la société et ses actionnaires. Le Comité d'Audit s'est réuni 3 fois en 2016, en présence, pour la plupart des points, du CFO et du Commissaire.

Messieurs Christian Raskin (Graduat A1 en Comptabilité et Licence en Sciences Economiques, 20 années de fonctions exécutives dans le groupe Draka) et Yves Trouveroy (deux diplômes en Droit et 15 ans d'expérience dans une société d'investissements) ont les compétences nécessaires en matière de comptabilité et d'audit.

Comité des Rémunérations

Le Comité des Rémunérations est composé de 2 administrateurs non exécutifs et indépendants. Ce comité est chargé des missions décrites à l'article 526quater du Code des Sociétés belges. Plus généralement, il assiste le Conseil d'Administration dans ses responsabilités en matière d'établissement de la rémunération des dirigeants et managers de la société. Ce comité s'est réuni 2 fois en 2016.

Comité Stratégique

Le Comité Stratégique est composé du CEO et de 3 administrateurs non exécutifs et indépendants. Il a pour vocation d'assister le management exécutif dans toutes les questions liées à la stratégie de la société. En 2016, il s'est réuni 4 fois.

Au 31 décembre 2016, le Conseil d'Administration était composé comme suit :

		Administrateur depuis	Comité d'Audit	Comité de Rémunérations	Comité stratégique	Terme du mandat	Activité en 2016	
							Présences C.A.	Présences Comités
Patrick TILLIEUX *	Administrateur indépendant, Président	2015			Président	Mai 2020	7	4
Michel COUNSON	Administrateur délégué	1994				Mai 2020	7	-
INNOCONSULT bvba, représentée par Martin DE PRYCKER	Administrateur indépendant	2016		Président	Membre	Mai 2020	7	5
Much sprl, représentée par Muriel DE LATHOUWER	Administrateur déléguée**	2013		Invitée	Membre	Mai 2019	7	4
Christian RASKIN	Administrateur indépendant	2010	Membre	Membre		Mai 2018	7	6
Freddy TACHENY	Administrateur indépendant	2013			Membre	Mai 2017	7	2
Yves TROUVEROY	Administrateur indépendant	2011	Président			Mai 2019	6	4
ACCES DIRECT SA, représenté par Pierre RION **	Président (jusqu'au 16 mai 2017)	2010*	Membre			Mai 2016	4	-

* Patrick Tillieux a été nommé Président du Conseil d'Administration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2016.

** Le mandat d'Acces Direct, représentée par Pierre Rion, est arrivé à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2016.

En outre, 7 Capital sprl, représenté par Chantel De Vrieze, et qui sera présenté comme administrateur à l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2017, a participé aux conseils d'administration et divers comités à partir du 23 août 2016.

Michel COUNSON (1960)

CTO Hardware Design de la société depuis sa création en 1994. Diplômé en 1982 comme Ingénieur en électronique de l'Institut Supérieur Industriel Liégeois, il devient en 1983 Ingénieur en électronique auprès de TECHNIQUES DIGITALES VIDEO S.A., avant de fonder, en 1986, sa propre société, VIDEO SYSTEM ENGINEERING S.P.R.L. (VSE), société qui a travaillé en collaboration avec EVS sur de nombreux projets et a fusionné en 2000 avec celle-ci. Il dirige la division Hardware.

Muriel DE LATHOUWER (1972)

Muriel De Lathouwer (représentant Much sprl) est administrateur déléguée et CEO d'EVS. Avant de rejoindre EVS, elle a passé 20 ans dans les industries telecom, high tech, IT et média. Elle débuta sa carrière comme consultant IT chez Accenture, suivie de 7 années chez McKinsey à Bruxelles, où elle apportait des conseils sur des questions de stratégie pour des opérateurs TV et télécom importants, ainsi que des sociétés médias et high tech partout dans le monde. Ensuite, elle fut Chief Marketing Officer et membre du comité exécutif de l'opérateur télécom mobile BASE (filiale de KPN). Elle est Ingénieur civil en physique nucléaire (ULB, Bruxelles) et détient un MBA de l'Insead, Paris.

Martin DE PRYCKER (1955)

Martin De Prycker (représentant InnoConsult bvba) est Directeur associé de Qbic Fund (un fonds interuniversitaire supportant des spin-offs en Belgique), et Administrateur-délégué de Innoconsult (société de consultance spécialisée dans la gestion d'innovation et de solutions TIC). De 2009 à 2013, il a été Fondateur et Administrateur-délégué de Caliopa, une start-up spécialisée en photonique sur silicium. Entre 2002 et 2009, il a été le CEO de Barco, fournisseur de solutions (hardware et software) de visualisation et d'affichage basé en Belgique. Avant cela, il a été CTO et membre du Comité de direction d'Alcatel-Lucent. Préalablement à sa fonction de CTO, il a permis à Alcatel-Lucent de devenir le leader mondial du marché de l'accès à large bande. Il est membre du Conseil d'Administration de Proximus, Newtec (société belge qui conçoit, développe et fabrique des solutions pour les communications satellites), Anteryon, Track4C et Venture Spirit. M. De Prycker possède un Doctorat en sciences informatiques, une maîtrise en électronique de l'université de Gand et un MBA de l'université d'Anvers.

Christian RASKIN (1947)

Christian Raskin a été membre du Board of Management de Draka Holding, une des plus importantes entreprises de câbles en Europe. Préalablement il y a dirigé les activités fibres optiques ainsi que les filiales française et néerlandaise. En 1984, il a cofondé Zetes Industries (aujourd'hui cotée sur Euronext Bruxelles). Il est titulaire d'une licence en Sciences économiques de l'UCL et d'un graduat en comptabilité. Actuellement, Il est Administrateur de Oman Cable Industries (cotée sur le marché de Mascate), et de deux sociétés privées technologiques en Belgique.

Freddy TACHENY (1961)

Monsieur Tacheny est gérant de F.Tacheny SPRL (société centrée sur les conseils en sport et médias) et Administrateur délégué de Zelos, active dans l'aide aux acteurs sportifs (Fédérations, ligues, clubs, événements) et créateurs de modèles économiques destinés à optimiser les revenus dans le sport. Entré à la régie publicitaire IP du groupe RTL Belgique en 1987, il en deviendra successivement directeur marketing, Directeur Général, puis Administrateur délégué en 1999. Il prend en 2002 la direction générale de RTL Belgique, fonction qu'il occupera jusqu'à son départ du groupe RTL Belgique en 2011. Il détient une Licence

en sciences commerciales et financières (ICHEC, Bruxelles). Il est aussi Président du Circuit Jules Tacheny à Mettet, et actionnaire majoritaire du Club de Basket des SHARKS d'Antibes.

Patrick TILLIEUX (1957)

Patrick Tillieux a été nommé Président du Conseil d'Administration en mai 2016. Il est Administrateur non-exécutif dans différentes sociétés: Euronews (France), PLAY Telecom (Pologne), Ceske Radiokomunikace (République tchèque), Towercom (Slovaquie) et Brussels Airport (Belgique). Entre 2012 et 2014, il a été Administrateur et CEO de Red Bee Media Ltd. (fournisseur de services pour l'industrie des médias et de la production télévisée, aujourd'hui filiale d'Ericsson). Il a mené le repositionnement stratégique de la société et effectué, avec succès, la restructuration financière de celle-ci. Auparavant, il fut Chief Operating Officer et membre de l'Executive Board de ProSiebenSat.1 Media AG (entre 2007 et 2009). De 2001 à 2007, Il a occupé différentes fonctions exécutives au sein du groupe SBS (CEO de SBS Belgique, CEO de SBS Nederland et enfin CEO de SBS Broadcasting Europe). Avant cela, il avait occupé des fonctions de management pour différentes chaînes de télévision, dont Eurosport, TF1, RTL Nederland, CANAL+ Holland et CANAL+ en Flandres. Il est Ingénieur Civil et détient également un master en administration industrielle (Université de Leuven, Belgique).

Yves TROUVEROY (1961)

Yves Trouveroy est Partner chez E-Capital Equity Management, société de gestion des trois fonds de private equity E-Capital I (1999), E-Capital II (2007) et E-Capital III (2011), qui investissent dans des sociétés belges de petite et moyenne taille. Avant 1999, il a exercé comme avocat auprès du cabinet De Bandt, van Hecke & Lagae (actuellement Linklaters), et a ensuite servi dans des fonctions exécutives dans les départements International Trade & Project Finance et Corporate Investment Banking de la Générale de Banque (BNP Paribas Fortis). Il est Licencié en Droit et Sciences Politiques de l'Université Catholique de Louvain et détient un Masters of Laws (LLM) de la New York University.

GESTION JOURNALIERE

Le Conseil d'Administration a délégué la gestion journalière à deux administrateurs-délégués et à un Comité Exécutif.

Comité Exécutif

Au 31 décembre 2016, le Comité Exécutif était composé de:

- Much sprl, représenté par Muriel DE LATHOUWER, Administrateur délégué et CEO
- Benoît QUIRYNEN, Senior Vice President, Market & Product
- Axel BLANCKAERT, Senior Vice President, CTO
- Christine VANDER HEYDEN, Senior Vice President, Ressources Humaines
- Le poste de Chief Commercial Officer est actuellement vacant

Michel COUNSON est également Administrateur délégué mais ne fait pas partie, à sa demande, du Comité Exécutif.

Le Comité Exécutif coordonne le suivi et le développement du groupe et des affaires. Ses membres sont en contact permanent, sont informés de la situation financière du groupe, des ventes, des projets et le comité prend des décisions opérationnelles comme l'engagement et le désengagement de personnel ou la conclusion de contrats. Il est l'organe de décision du groupe.

Gestion opérationnelle des filiales

Le Comité Exécutif s'entoure des managers locaux pour assurer le fonctionnement opérationnel des filiales. Les filiales de commercialisation et de support sont quant à elles aisément contrôlées, car leur activité est entièrement dépendante d'EVS Broadcast Equipment SA à partir de Liège (Belgique): livraison de matériel de promotion, présence sur les foires, livraison de machines ou de pièces de rechange et trésorerie. Les Conseils d'Administration de ces filiales sont principalement constitués des Administrateurs délégués de la maison-mère, du Head of Finance and Administration, ainsi que de responsables locaux. Les filiales sont réparties entre les régions géographiques (Amérique, Europe/Afrique/Moyen-Orient, Asie/Pacifique), elles-mêmes coordonnées chacune par un "responsable de région". Ce choix d'organisation permet une remontée très efficace de l'information au niveau du groupe ainsi qu'une prise de décision rapide. La politique commerciale du groupe est coordonnée par le Comité Exécutif et chaque région jouit d'une certaine autonomie opérationnelle afin de favoriser un contact optimal avec le marché.

CONTROLE DE LA SOCIETE

Systèmes de contrôle interne et de gestion des risques

La direction met tout en œuvre pour assurer le niveau de contrôle des risques le plus adéquat possible. Les différents risques sont identifiés dans la partie financière de ce rapport financier annuel. Les caractéristiques les plus importantes des contrôles internes et des systèmes de gestion de risques sont les suivantes :

- L'évaluation avec l'auditeur de ses rapports d'audit et, si nécessaire, la demande d'informations et éclaircissements supplémentaires et la prise de mesures correctives;
- La surveillance permanente des activités, des résultats d'exploitation et des risques financiers de la société (en ce compris la position financière de la société, les risques de taux de change), y compris au sein des différentes filiales du groupe;
- Le suivi des prix des composants et des relations avec les fournisseurs;
- La maîtrise des systèmes d'informations;
- La surveillance des règles pour la prévention des abus de marché, le respect de ces règles et d'éventuelles violations;
- La surveillance des règlements et lois, y compris le suivi des litiges et des possibles implications financières de ceux-ci;

- Le processus d'établissement des comptes consolidés est centralisé au niveau de la fonction financière du groupe. L'ensemble des informations nécessaires à ce processus provient de logiciels largement utilisés dans le marché. Des procédures de contrôles sont également mises en place afin d'assurer que celui-ci soit maîtrisé en profondeur.

Audit externe

Jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2016, l'audit des comptes statutaires et consolidés d'EVS Broadcast Equipment SA était assuré par BDO (B-00023), représentée par Christophe COLSON (A-02033), Réviseur d'Entreprise belge. L'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2016 a confié l'audit des comptes statutaires et consolidés d'EVS Broadcast Equipment SA à Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL (B-00160), représentée par Marie-Laure MOREAU (A-01729), Réviseur d'Entreprise belge. Le mandat du Commissaire a une durée de trois ans et arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2019.

En 2016, l'ensemble des émoluments relatifs au Commissaire de la maison mère, Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL (B-00160), représentée par Marie-Laure MOREAU et à son réseau, s'élève à EUR 51.500 pour l'ensemble de leurs prestations dans le cadre des mandats de Commissaire.

ACTIONNARIAT (AU 31 DECEMBRE 2016)

Etat de l'actionnariat, tel qu'il résulte des dernières déclarations de transparence reçues par la société et de la situation des actions propres au 31 décembre 2016:

Actionnaire	Nombre d'actions	% statutaire de base ⁽¹⁾	% statutaire dilué ⁽²⁾
Michel Counson	879.906	6,5%	6,4%
Actions propres EVS	119.111	0,9%	0,9%
Allianz Global Investor Europe GmbH	889.755	6,5%	6,4%
Degroof Petercam Asset Management	436.746	3,2%	3,2%
Norges Bank	403.825	3,0%	2,9%
Non-déclarés	10.895.657	80,0%	78,7%
Total	13.625.000	100,0%	
Total hors actions propres	13.505.889		
Warrants en circulation au 31 décembre	211.050		1,5%
Total dilué	13.836.050		100,0%
Total dilué hors actions propres	13.716.939		

⁽¹⁾ En % du nombre d'actions souscrites, y compris actions propres.

⁽²⁾ En % du nombre d'actions souscrites, compte tenu des warrants en circulation, y compris actions propres.

Le capital d'EVS est actuellement représenté par 13.625.000 actions. Il y a une seule catégorie d'actions disposant des mêmes droits. Plus d'information sur le capital de la société est également disponible à l'annexe 19 des comptes consolidés. Au 31 décembre 2016, EVS détenait 119.111 actions propres. Selon Euroclear et le registre des actionnaires de la société, il y avait 913.212 actions nominatives dont 855.528 sont détenues par Michel Counson (qui détient également 24.378 actions dématérialisées), 4.298 par EVS, 53.260 par les membres du personnel d'EVS dans le cadre du programme de participation bénéficiaire, et le solde par 7 autres actionnaires particuliers. Dans les comptes EVS auprès d'Euroclear sont comptabilisées 12.711.788 actions dématérialisées.

Les actionnaires ont l'obligation de déclarer le pourcentage d'actions EVS qu'ils détiennent dès que celui-ci franchit le seuil des 3% (condition imposée par les Statuts de la société) ainsi que pour tout multiple de 5% (condition requise par la Loi Belge). Le pourcentage d'actions détenues doit être calculé sur base du nombre d'actions en circulation (ex. 13.625.000 actions fin 2016).

ASSEMBLEES GENERALES

Chaque année, EVS tient son Assemblée Générale Ordinaire le troisième mardi du mois de mai. En 2016, elle s'est tenue au siège de la société le 17 mai. Au total, 143 actionnaires étaient présents ou représentés, réunissant 4.167.985 actions, soit 30,6% du capital d'EVS. Toutes les résolutions (la résolution 13 a remplacé la résolution 7, dont le rejet avait été anticipé) ont été acceptées à un taux moyen de votes favorables de 89,7%.

Pour toute proposition de modification des statuts, la société doit inviter ses actionnaires à une Assemblée Générale Extraordinaire. Cette assemblée ne peut statuer valablement que si 50% des actions sont présentes ou représentées (« le quorum »). Si ce n'est pas le cas, une seconde assemblée Générale Extraordinaire est convoquée et pourra statuer, quel que soit le pourcentage d'actions présentes ou représentées. Les décisions seront prises aux majorités déterminées par la loi.

Aucune Assemblée Générale Extraordinaire n'a été tenue en 2016.

Afin de favoriser les interactions entre la société et ses actionnaires finaux mais également de mieux les connaître pour mieux les servir, EVS exige, selon l'article 24 de ses statuts, que les procurations pour une participation à ses Assemblées Générales soient signées par le bénéficiaire effectif économique final. Les procurations signées par un dépositaire ou sous-dépositaire doivent dès lors être accompagnées par une autre procuration dûment signée par le bénéficiaire effectif économique final qui lui permet d'exercer ses droits.

DIVIDENDES ET POLITIQUE D’AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d’Administration examine les résultats de l’exercice écoulé et propose à l’Assemblée Générale Ordinaire une répartition de ces résultats en fonction de l’intérêt de la société et de ses actionnaires. En tenant compte des restrictions légales en matière de distribution de bénéfices, le Conseil d’Administration peut proposer une politique de dividende qui respectera les besoins de la société en matière d’investissements ou d’acquisitions. Depuis son introduction en bourse, EVS a payé des dividendes. La société a initié dès 2006 l’octroi d’un dividende intérimaire distribué en novembre. Depuis 2013, le Conseil d’Administration a établi une politique de dividende qui vise à payer une grande proportion des bénéfices (avec un maximum de 100% de ratio de payout), tout en tenant compte des besoins de trésorerie pour financer la croissance de la société.

Les dividendes sont payables auprès de:

BANQUE ING SA («Single ESES Paying Agent Euroclear»)
Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles, Belgique

RESPECT DU CODE BELGE DE GOUVERNANCE D’ENTREPRISE

EVS a adopté le Code belge de Gouvernance d’Entreprise (2009) comme code de référence. Suivant le principe « se conformer ou expliquer » de ce même Code, la société a conclu que, pour servir au mieux les intérêts de la société et de ses actionnaires, il convient de s’écarter du Code dans un nombre restreint de cas spécifiques. Ces écarts sont décrits ci-dessous :

- Une fonction d’audit interne indépendante est mise en place (point 5.2./17 du Code 2009): la fonction d’audit interne est remplie par l’équipe existante au sein du département financier ainsi que par l’action du Comité d’Audit. Le Conseil d’Administration a pris cette décision au vu de la taille d’EVS, des risques encourus et des différents systèmes de contrôle existant déjà au sein de la société.
- Le comité d’audit se réunit au moins 4 fois par an (point 5.2/28 du Code 2009): en 2016, le Comité d’Audit s’est réuni 3 fois, ce qui paraît suffisant vu la structure et la taille de la société.
- Le management exécutif comprend au moins tous les administrateurs délégués (point 6.2) : A sa demande expresse, Michel Counson ne fait pas partie du Comité Exécutif de la société. Il préfère se concentrer sur son rôle de CTO Hardware
- Sous la direction de son président, le conseil d’administration évalue régulièrement (par exemple, au moins tous les deux ou trois ans) sa taille, sa composition, ses performances et celles de ses comités ainsi que son interaction avec le management exécutif. » (point 4.11) : il n’y a pas eu d’évaluation du conseil d’administration en 2016.Ce point sera mis à l’ordre du jour en 2017.

RISQUES ET INCERTITUDES

L'investissement dans les actions d'EVS Broadcast Equipment (ci-après "EVS") comporte des risques. Conformément aux prescriptions des directives européennes et à la loi belge (Code des Sociétés et Arrêté royal belge du 14 novembre 2007), le lecteur et tout investisseur potentiel doivent examiner attentivement les facteurs de risques suivants et toutes les autres informations figurant dans le présent rapport annuel avant d'acheter nos actions. Si l'un des risques suivants se réalise, nos activités, notre situation financière ou notre résultat d'exploitation pourraient être gravement affectés. Dans cette hypothèse, le cours de nos actions pourrait baisser et un investisseur pourrait perdre partiellement ou totalement les fonds investis.

Nous distinguons des risques primaires et secondaires.

RISQUES PRIMAIRES

- Nous sommes confrontés à la concurrence, et si nous ne parvenons pas à l'affronter efficacement, nous pourrions subir une diminution de nos ventes ou une pression sur nos prix, ce qui nuirait à nos futurs résultats d'exploitation.
- La plupart de nos ventes sont réalisées auprès de clients actifs dans le secteur de la diffusion, qui utilisent nos produits pour la production et la transmission de contenu télévisé. Si nous cessons de générer des revenus de ce marché ou si ce marché subit une récession, nos ventes pourraient diminuer.
- Nous dépendons des ventes de nos serveurs vidéo des gammes XT et XS. Si la demande de ces produits sur le marché s'arrête, nos futurs résultats d'exploitation pourraient en souffrir.
- Nos activités pourraient être affectées si nos sous-traitants ne peuvent nous assurer un approvisionnement approprié de composants pour nos produits.
- Si nous subissons des retards, des pénuries ou des défauts de qualité auprès de nos fournisseurs de composants, nos ventes de produits pourraient en souffrir.
- Notre réussite dans le futur dépend de notre capacité à attirer un personnel de qualité et à retenir les éléments clés, et notre incapacité à le faire pourrait affecter notre capacité à développer nos activités.
- Le prix de vente moyen de nos produits pourrait diminuer, et avoir une influence négative sur nos résultats d'exploitation.
- Nos utilisateurs finaux exigent un degré élevé de fiabilité de nos produits. Si nous ne pouvons fournir des produits de haute qualité, nos relations avec les utilisateurs finaux pourraient être affectées.
- Si nous ne parvenons pas à concevoir et à commercialiser de nouveaux produits ou à développer les produits existants en temps opportun, ou si nous ne parvenons pas à gérer les transitions de produits, nous pourrions subir une baisse de nos ventes futures.
- Si nous ne parvenons pas à nous adapter aux changements technologiques et à l'évolution des normes du secteur, nos produits pourraient devenir obsolètes ou moins compétitifs dans le futur.
- Si nos produits ne sont pas interopérables avec d'autres systèmes, des commandes pourraient être retardées ou annulées.
- Nos produits sont extrêmement complexes et pourraient contenir des erreurs de logiciel ou de matériel non encore détectées, ce qui pourrait porter préjudice à notre réputation et à nos ventes futures.
- Si nous ne parvenons pas à gérer notre croissance efficacement, nos activités pourraient en pâtir.

RISQUES SECONDAIRES

- Il est possible que nous ne puissions pas continuer à maintenir ou à accroître notre rentabilité et que nos taux de croissance récents ne soient pas révélateurs de notre croissance dans le futur.
- Nos résultats d'exploitation trimestriels ont déjà fluctué par le passé et pourraient à nouveau fluctuer dans le futur, ce qui pourrait provoquer une baisse du cours de nos actions.
- Nous avons des activités internationales importantes et la majeure partie de nos revenus provient de clients internationaux, ce qui nous expose à des risques considérables, en ce compris des risques liés aux fluctuations des devises.
- Nos futures performances financières dépendent de la croissance des marchés des serveurs vidéo et des solutions numériques. Si ces marchés ne continuent pas à se développer au rythme que nous escomptons, nos résultats d'exploitation en seraient gravement affectés.
- Le processus de conclusion d'une vente peut être long et imprévisible. Il est donc difficile de formuler des prévisions de ventes pour un trimestre particulier.
- Notre utilisation de logiciels libres et d'autres technologies et éléments de propriété intellectuelle de tiers pourrait imposer des limites à notre capacité à commercialiser nos produits.
- Un échec dans la protection de notre propriété intellectuelle pourrait nuire gravement à nos activités.
- Si un tiers allègue que nous enfreignons ses droits de propriété intellectuelle, sans distinction qu'il gagne ou pas en justice, nous pourrions être tenus à une procédure judiciaire coûteuse et longue ou à la souscription de licences onéreuses, ce qui pourrait affecter nos activités.
- Nous sommes soumis à des contrôles gouvernementaux à l'exportation qui pourraient nous imposer une responsabilité ou influencer négativement notre capacité à vendre nos produits sur les marchés internationaux.
- Nous sommes soumis à des prescriptions réglementaires sur le respect de l'environnement et sur la santé et la sécurité qui pourraient alourdir nos coûts d'exploitation ou limiter nos activités.

- Nous pourrions prospérer au travers d'acquisitions d'autres sociétés ou de participations dans celles-ci, ce qui pourrait détourner l'attention de la direction, entraîner une dilution supplémentaire pour les actionnaires ou consommer des ressources qui sont nécessaires à l'exploitation d'autres parties de notre entreprise.
- L'adoption de nouvelles normes comptables ou les futures interprétations de normes comptables existantes pourraient influencer négativement nos résultats d'exploitation.
- Le maintien et l'amélioration de nos contrôles financiers et les exigences liées au statut d'entreprise cotée pourraient restreindre nos ressources et détourner l'attention de la direction.
- Notre entreprise ou l'une de nos filiales pourrait nécessiter des capitaux supplémentaires pour le soutien d'activités commerciales, et il est possible que ces capitaux ne soient pas disponibles, ou pas dans des conditions acceptables.

DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES

Muriel De Lathouwer, Administrateur déléguée et CEO
Yvan Absil, Senior Vice President, CFO

attestent que, à leur connaissance,

- a) les états financiers annuels, préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) adoptées par l'Union Européenne, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation;
- b) le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

RAPPORT DE REMUNERATION

LES ADMINISTRATEURS

Politique de rémunération

Les administrateurs reçoivent un montant forfaitaire annuel, éventuellement proratisé. Ce montant forfaitaire inclut la participation à 6 réunions par an. Les administrateurs non exécutifs reçoivent également, en guise de rémunération pour l'exécution de leur mandat, un montant fixe par séance du conseil d'administration (au-delà de 6 réunions par an) ou d'un comité spécialisé. Le montant fixe par séance est majoré pour le Président (s'il est non exécutif).

La société et ses filiales ne consentent pas de prêts personnels, de garanties, etc. aux membres du conseil d'administration ou de l'équipe exécutive. Si les administrateurs sont chargés de missions et de projets particuliers, ils peuvent recevoir une rémunération appropriée à cet effet, ce qui est notamment le cas des administrateurs exécutifs.

La politique et l'enveloppe de rémunération des administrateurs sont approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire. Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2016, les actionnaires ont approuvé à l'unanimité l'augmentation de la rémunération du Conseil d'Administration, proposée sur base de comparaisons effectuées avec d'autres sociétés comparables, et dans le but de professionnaliser encore plus la gouvernance de la société.

Rémunérations perçues en 2016

Depuis l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2016 (avec effet au 1^{er} janvier 2016), la rémunération est fixée comme suit:

- Rémunération du mandat d'administrateur (resp. le Président non-exécutif du Conseil) pour un forfait annuel de EUR 20.000 (resp. EUR 40.000), couvrant un total de 6 réunions pas an.
- Au-delà de 6 réunions, un montant de EUR 1.500 (resp. EUR 1.500) par présence à un Conseil d'Administration pour chaque administrateur non-exécutif (resp. le Président non-exécutif du Conseil).
- Rémunération fixe de EUR 2.000 par an pour le Président d'un Comité
- Montant de EUR 1.000 (resp. EUR 1.000) par présence à un Comité (Audit, Rémunérations ou Stratégique) pour chaque membre administrateur non-exécutif (resp. le Président non-exécutif dudit Comité).

Il n'y a pas d'indemnité de départ prévue pour les administrateurs non exécutifs au terme de leur mandat. Les administrateurs non exécutifs ne reçoivent pas d'actions, de warrants ou de stock options.

Pour l'exercice de leur fonction en 2016, les administrateurs ont reçu les rémunérations suivantes :

		Rémunération fixe		Rémunération liée aux présences aux réunions		TOTAL 2016
		Conseil d'administration	Comités spéciaux	Conseil d'administration	Comités spéciaux	
Non-exécutifs						
ACCES DIRECT SA, représenté par Pierre RION ⁽¹⁾	Président	15.014	-	-	1.000	16.014
Innoconsult bvba, représentée par Martin DE PRYCKER	Administrateur indépendante	12.000	1.200	1.500	3.000	17.700
Christian RASKIN	Administrateur indépendant	20.000	-	1.500	6.000	27.500
Freddy TACHENY	Administrateur indépendant	20.000	-	1.500	2.000	23.500
Patrick TILLIEUX ⁽²⁾	Administrateur indépendant	32.493	2.000	1.500	4.000	39.993
Yves TROUVEROY	Administrateur indépendant	20.000	2.000	-	3.000	25.000
Exécutifs						
Michel COUNSON	Administrateur délégué	20.000	-	-	-	20.000
MucH sprl, représenté par Muriel DE LATHOUWER ⁽³⁾	Administrateur délégué	20.000	-	-	-	20.000

(1) Jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de mai 2016.

(2) Patrick Tillieux a été nommé Président du Conseil d'Administration à la suite de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2016.

(3) Le montant mentionné ici est également repris dans la note 2.2.1.

En outre, InnoConsult bvba (représenté par Martin De Prycker), nommé Observateur du Conseil le 15 novembre 2015, a reçu EUR 11.800 pour sa participation aux différentes réunions entre janvier et mai 2016.

En outre, 7 Capital sprl (représenté par Chantel De Vrieze) a perçu, en ligne avec la rémunération des administrateurs, une rémunération de EUR 8.167 en tant que Advisor auprès du conseil d'administration. Sa nomination comme Administrateur sera proposée lors de l'Assemblée Générale du 16 mai 2017.

Au 31 décembre 2016, en fonction des déclarations de transparence reçues et des modifications inscrites au registre des actionnaires, les membres du Conseil d'Administration détenaient directement ou indirectement 879.906 actions sur un total de 13.625.000, soit 6,5% du capital souscrit. Les administrateurs exécutifs ne détiennent aucun warrant.

LE CEO ET LES AUTRES MEMBRES DU MANAGEMENT EXECUTIF

Politique de rémunération

1.1.1. Rémunération fixe et variable

La politique de rémunération vise à attirer, conserver et motiver des collaborateurs compétents et professionnels. C'est pourquoi le montant de la rémunération est déterminé en fonction des tâches et des responsabilités individuelles. Le Comité des Rémunérations évalue chaque année la rémunération totale et organise des réunions supplémentaires en cas de besoin. Le niveau de rémunération fait également l'objet d'analyses de comparabilité avec des références externes, soit via des études soit via des conseils externes.

La contribution apportée par les membres du management exécutif au développement des activités et aux résultats du groupe représente une part substantielle de la politique de rémunération.

Afin d'harmoniser les intérêts des membres du management exécutif avec ceux de la société et de ses actionnaires, une partie de la rémunération est liée aux performances de l'entreprise et une autre partie aux performances individuelles.

Les performances de l'entreprise sont principalement basées sur les ventes et le résultat opérationnel de l'exercice écoulé. Ces critères sont évalués et, le cas échéant, adaptés tous les ans par le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des Rémunérations.

La performance individuelle repose sur un système d'évaluation clairement établi, qui se fonde sur des objectifs spécifiques quantifiables, sur la réalisation de chiffres clés importants et sur le respect des valeurs fondamentales qui sont essentielles pour l'entreprise. Tous les objectifs sont conformes à la stratégie du groupe, aux valeurs fondamentales et aux directives. Les objectifs individuels sont définis annuellement au cours d'entretiens personnels qui ont lieu au début de l'exercice. Il n'est pas prévu de droit formel de recouvrement de la rémunération variable attribuée sur la base d'informations financières erronées, au bénéfice de la société. La période d'évaluation concerne l'exercice écoulé et le montant de la rémunération variable ont lieu au plus tard à la fin du premier trimestre de l'année suivante.

Les contributions éventuelles aux pensions et assurances sont liées à la rémunération fixe.

Le CEO reçoit, à titre de rémunération pour ses services :

- une rémunération fixe,
- une rémunération variable en fonction de critères annuels mentionnés plus haut (EBIT), approuvée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2015
- une rémunération variable en fonction des critères pluriannuels, basés sur l'évolution du bénéfice d'exploitation
- un forfait pour les frais récurrents (voiture de société, assurance).

Pour les autres membres du management exécutif, les critères de mesure utilisés pour la rémunération variable incluent les ventes, le résultat d'exploitation, le contrôle des charges d'exploitation et des objectifs personnels. Ces rémunérations variables sont plafonnées. La plupart d'entre eux disposent en outre d'un véhicule de société et bénéficient d'une assurance groupe (voir aussi l'annexe 6.3.1). Pour les prochaines années, la politique de rémunération sera cohérente avec celle suivie jusqu'à présent.

1.1.2. Autres éléments de la rémunération

Depuis une dizaine d'années, régulièrement, a lieu un octroi de warrants pour une partie du personnel. Un processus rigoureux supervisé par le Comité des Rémunérations gère l'octroi, favorise la fidélisation, veille à l'équilibre et à la répartition équitable des octrois.

Les warrants et options sont offerts gratuitement et ne sont pas directement liés aux performances de l'entreprise mais au niveau de responsabilité et à la valeur ajoutée des personnes. Ils peuvent être exercés pour la première fois à partir de la troisième année calendaire qui suit celle de l'offre des options ou warrants. Les warrants sont offerts conformément aux modalités prévues par la loi du 26 mars 1999 relative au Plan d'Action belge pour l'emploi 1998. Les warrants sont dits « sui generis », car leur exercice peut donner lieu à la souscription d'une augmentation de capital sauf si le Conseil d'Administration décide d'allouer les actions qui ont été achetées par la société, ce qui est le plus souvent le cas.

Indemnités de départ

Si l'indemnité est plus élevée que la rémunération de base et variable sur 12 mois, ou 18 mois sur l'avis motivé du Comité des Rémunérations, son octroi sera soumis à l'Assemblée Générale. En 2016, EUR 200.000 ont été payés à titre d'indemnités de départ à certains membres du Comité exécutif. Pour les autres membres de l'équipe exécutive, aucune indemnité de départ particulière n'a été convenue de sorte qu'en cas de départ éventuel, l'indemnité sera déterminée conformément au droit du travail en vigueur et à la pratique du moment.

Rémunérations perçues en 2016

1.1.3. CEO

Much sprl, représentée de façon permanente par Muriel De Lathouwer, a été nommée Administrateur délégué & CEO le 16 février 2015. En 2016, Much sprl et son représentant permanent Muriel De Lathouwer ont reçu EUR 323.000 pour leurs fonctions exécutives et mandats d'administrateurs. La société Much sprl a également reçu un montant de EUR 27.000 pour couvrir des frais récurrents (voiture de société et assurances). En 2016, un variable de EUR 118.948 a été attribué à Much sprl.

1.1.4. Autres membres du management exécutif

Pour l'exercice 2016, les autres membres du management exécutif ont été :

- Yvan ABSIL, Senior Vice President, CFO, Corporate Services (depuis le 4 janvier 2016)
- Luc DONEUX, Chief Commercial Officer (jusqu'au 31 août 2016)
- Benoît FEVRIER, Senior Vice President Market and Product (jusqu'au 12 juillet 2016)
- Benoît QUIRYNEN, Senior Vice President, Market and Product (depuis le 1^{er} août 2016)
- Axel BLANCKAERT, Senior Vice President, Chief Technology Officer (depuis le 16 avril 2016)
- Christine VANDER HEYDEN, Senior Vice President, Human Resources

Les autres membres du management exécutif ont reçu pour l'exercice 2016, au prorata de leur présence dans le management exécutif: une rémunération fixe globale de EUR 846.631, une rémunération variable globale de EUR 460.997 (y compris les commissions commerciales), une contribution pour pension de EUR 56.796 (pour plus de détails sur le plan, voir l'annexe 6.3.1) et des autres avantages pour EUR 281.598 (dont EUR 200.000 d'indemnités de rupture, des assurance médicales et des voitures de société).

Les options sur actions accordées au CEO et aux autres membres du management exécutif sont soumises à l'approbation du Conseil d'Administration sur recommandation du Comité des Rémunérations. Au 31 décembre 2016, le CEO et les autres membres du management exécutif ne détiennent pas de warrants.

PROCEDURES DE CONFLIT D'INTERETS

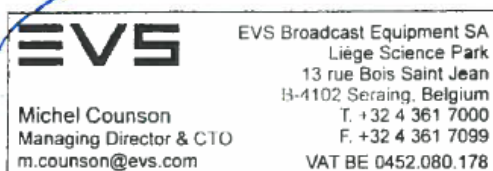
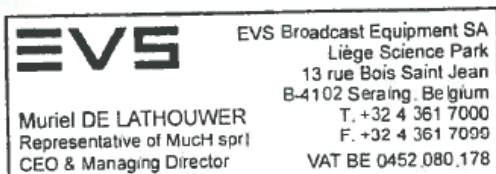
Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de conflit d'intérêt selon la procédure spécifique prévue par les articles 523 et 524 du Code des Sociétés.

RAPPORT DE GESTION STATUTAIRE

Ainsi que le prévoit la Loi, le rapport de gestion des comptes consolidés a été établi de manière à être également utilisé en tant que rapport des comptes sociaux. Il convient toutefois de tenir compte également des notes suivantes :

- Les comptes sociaux concernent le siège de Liège (Belgique). Le chiffre d'affaires du compte de résultats social représente 77,3% du poste correspondant des comptes consolidés, soit un montant de EUR 101.189 milliers.
- Le bénéfice de l'exercice est de EUR 28.544 milliers, soit un résultat en diminution de EUR 5.228 milliers par rapport à 2015. Le total du bilan s'élève à EUR 153.529 milliers.
- En 2016, EVS Broadcast LTD (Hong-Kong) a attribué, à sa maison mère EVS, des dividendes pour un montant de EUR 12,6 millions. EVS Nederland BV a également payé des dividendes à la maison-mère, pour un montant de EUR 0,5 millions.
- En accord avec l'article 96 du Code des Sociétés, le Comité d'audit est composé d'administrateurs indépendants. Parmi ceux-ci, Christian Raskin (Licencié en Sciences Economiques, 20 années de fonctions exécutives dans le groupe Draka) et Yves Trouveroy (deux diplômés en droit et 15 ans d'expérience dans une société d'investissement) détiennent des compétences suffisantes en matière de comptabilité et d'audit.
- En vertu des nouvelles dispositions légales, les frais de recherche ne peuvent plus figurer au bilan. Dorénavant, seuls les frais de développement peuvent être portés à l'actif du bilan. Les frais de recherche qui ont été engagés au cours des exercices antérieurs restent soumis au régime précédent. EVS a exposé en 2016 un montant de EUR 17,5 millions au titre de frais de recherche et développement, lesquels ont été amortis immédiatement et intégralement conformément aux nouvelles règles d'évaluation en la matière. Cette décision se matérialise par une hausse des amortissements de EUR 17,5 millions. Le montant du cash flow généré par la société mère au cours de l'exercice n'est en rien impacté par l'application de cette nouvelle règle d'évaluation.
- Aucun autre événement n'a affecté les comptes sociaux, qui ne soit déjà repris dans le rapport de gestion consolidé.

Le Conseil d'Administration
Liège, le 31 mars 2017



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la SA EVS Broadcast Equipment pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels » ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les Comptes Annuels - Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des Comptes Annuels de la SA EVS Broadcast Equipment (la « Société ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 153.529.007 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 28.544.556.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des Comptes Annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle et ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces Comptes Annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - « ISA's ») telles qu'elles ont été adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les Comptes Annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les Comptes Annuels. Le choix des procédures mises en œuvre relève du jugement du commissaire, y compris l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des Comptes Annuels.



Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les Comptes Annuels de la Société donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Annuels conformément à l'article 96 du Code des sociétés, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des Sociétés et des statuts de la Société.

Dans le cadre de notre audit et conformément à la norme Belge complémentaire aux ISA's applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur base du résultat de ces procédures, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier notre opinion sur les Comptes Annuels:

- ▶ Le rapport de gestion sur les Comptes Annuels, établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des Sociétés et à déposer conformément à l'article 100 du Code des Sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi, concorde avec les Comptes Annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives et ce par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- ▶ Le bilan social, à déposer conformément à l'article 100 du Code des Sociétés, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.
- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés.



- Au cours de l'exercice, un acompte sur dividende a été distribué à propos duquel nous avons établi le rapport joint en annexe, conformément aux exigences légales.

Liège, le 28 avril 2017

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire
représentée par



Marie-Laure Moreau
Associée*
*Agissant au nom d'une SPRL

Réf.: 17MLM0065



Ernst & Young
Réviseurs d'Entreprises
Bedrijfsrevisoren
Boulevard d'Avroy 38
B - 4000 Liège

Tel: +32 (0)4 273 76 00
Fax: +32 (0)4 273 76 05
ey.com

Rapport du commissaire au conseil d'administration d'EVS Broadcast Equipment SA dans le cadre du paiement d'un acompte sur dividende

Conformément à l'article 618 du Code des sociétés et des statuts d' EVS Broadcast Equipment SA (la « Société ») et en notre qualité de commissaire, nous faisons rapport sur la situation active et passive de la Société au 30 septembre 2016 dans le cadre de la proposition de paiement d'un dividende intérimaire.

Nous avons effectué un examen limité de la situation active et passive de la Société jointe en annexe et établie au 30 septembre 2016 conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement de la situation active et passive

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de cette situation active et passive conformément au référentiel comptable applicable en Belgique selon les principes de l'article 92, § 1, premier alinéa, du Code des sociétés, ainsi que de l'information requise par l'article 618 du Code des sociétés.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur l'information financière intermédiaire, à savoir la situation active et passive, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité consiste en des demandes d'informations, principalement auprès du personnel de la société responsable des matières financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques ainsi que d'autres procédures d'examen limité. L'étendue de ces travaux est largement moins importante que celle d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit (ISA's). En conséquence, un examen limité ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit sur cette situation active et passive.

Conclusion

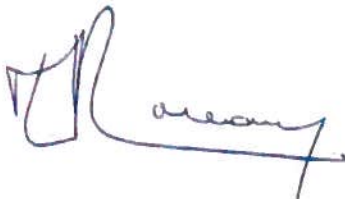
Sur base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la situation active et passive de la Société au 30 septembre 2016 avec un total de bilan de € 165.514.462 et un résultat pour la période de 9 mois de € 29.262.331, n'a pas été établie, dans tous ses aspects significatifs, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Restriction de distribution de nos conclusions

Ce rapport a été exclusivement établi conformément à l'article 618 du Code des sociétés et ne peut être utilisés à d'autres fins.

Liège, le 8 novembre 2016

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire
Représentée par



Marie-Laure Moreau
Associée*

* Agissant au nom d'une SPRL

Ref. : 17MLM0031

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

Etat des personnes occupées**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	291	261,8	29,2
Temps partiel	1002	34,5	12	22,5
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	317	270,4	46,6
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	494.729	445.402	49.327
Temps partiel	1012	42.492	14.273	28.219
Total	1013	537.221	459.675	77.546
Frais de personnel				
Temps plein	1021	23.560.482	21.727.722	1.832.760
Temps partiel	1022	2.092.465	858.512	1.233.953
Total	1023	25.652.947	22.586.234	3.066.713
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	302,9	259,2	43,7
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	507.313	436.555	70.758
Frais de personnel	1023	24.480.888	20.948.980	3.531.908
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)**A la date de clôture de l'exercice****Nombre de travailleurs****Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	293	37	321
110	293	37	321
111			
112			
113			
120	260	16	271,8
1200	1		1
1201	28		28
1202	112	7	116,6
1203	119	9	126,2
121	33	21	49,2
1210			
1211	3	2	4,3
1212	17	8	23,4
1213	13	11	21,5
130			
134	293	37	321
132			
133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise**Au cours de l'exercice**

Nombre moyen de personnes occupées

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	4	
151	8.506	
152	227.614	

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice**Entrées**

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	37		37
210	37		37
211			
212			
213			

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	24		24
310	24		24
311			
312			
313			
340	1		1
341			
342	5		5
343	18		18
350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	150	5811	33
Nombre d'heures de formation suivies	5802	2.712	5812	602
Coût net pour l'entreprise	5803	171.107	5813	54.267
dont coût brut directement lié aux formations	58031	164.078	58131	53.290
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	7.029	58132	977
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	1
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	1.862
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	6.521